

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 24 (1996)  
**Heft:** 93

**Artikel:** De la "Chemocha", à l'ordre de la Jarretière  
**Autor:** Brodard, Aloys  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-243624>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DE LA "CHEMOCHA", à l'ordre de la Jarretière

Chemocha. En patois fribourgeois ce mot désigne une bande d'étoffe étroite coupée en bordure d'une pièce, une sorte de ruban. Selon sa qualité on en faisait divers usages. Si la bande était épaisse on l'employait à faire des chaussons qu'on appelait aussi di chemochè. Si l'étoffe était fine, les femmes employaient ce ruban pour nouer leurs bas en dessous du genou : nyâ di pyin avui di chemochè, nouer des bas avec des chemoches. Ce mot est passé dans le français fribourgeois de tous les jours : prends une chemoche pour attacher ces bâtons. Ce mot est employé dans l'expression : teri la chemocha, qui signifie quereller, chicaner, mais sans violence. Dans son poème "Lè Tsèvrê", Louis Bornet écrit, en parlant des deux galants de la belle Goton qui venaient chaque soir lui faire la cour et se faire valoir :

Po vinyi tsatyè né chè teri la chemocha  
Nouthrè dou gabèri djèmè ne tyèjan mocha.

"Pour venir chaque soir se quereller, nos deux vantards ne se donnaient point de repos".

Cette expression signifiant quereller, taquiner, pourrait provenir du geste d'un homme qui, autrefois, aurait tiré la chemocha, c'est-à-dire la jarretière d'une femme, geste assurément inconvenant à une époque où les femmes portaient des jupes qui traînaient presque à terre. Pour atteindre la chemocha il fallait glisser la main jusqu'en dessous du genou. Or à cette époque voir les mollets d'une femme était chose rare et probablement plus prisée que de nos jours !



Ce qui nous amène à cet ordre de la Jarretière. L'Ordre très noble de la Jarretière, The Most Noble Order of the Garter, très convoité de la haute noblesse britannique, fondé entre 1346 et 1348 par le roi Edouard III. Lors d'un bal, la comtesse de Salisbury, maîtresse du roi, laissa tomber sa jarretière. Ce n'était pas une chemocha mais un magnifique ruban bleu que le roi s'empressa de ramasser et de rendre à la comtesse sous les plaisanteries des courtisans. Le roi alors s'écria : Honni soit qui mal y pense, phrase qui devint la devise de l'ordre prestigieux que le roi fonda et dont le ruban bleu devint l'insigne.

*Aloys Brodard*